

---

Adresse de la commune et de la société populaire d'Auxerre, qui félicitent la Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune et de la société populaire d'Auxerre, qui félicitent la Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 375-376;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14182\\_t1\\_0375\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14182_t1_0375_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

8

[*La Sté popul. d'Alençon à la Conv.; 8 prair. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La poste arrive, le peuple accourt, les questions se précipitent. Qu'y a-t-il de nouveau ? Les esclaves ont-ils été battus ? Tournai est-il à nous ? Combien de vaisseaux pris ?... Robespierre et Collot d'Herbois ont été près de périr sous le fer d'un lâche assassin... aussitôt la tristesse est peinte sur tous les visages, il règne le plus morne silence.

Sont-ils blessés ? non. Le monstre est-il arrêté ? Oui. Un cri général se fait entendre : Vive la République, vive la Montagne.

Ce nouvel attentat contre la représentation nationale annonce la chute prochaine de nos ennemis ; ne pouvant vaincre le peuple français, il cherche à l'assassiner dans ses représentants.

Vils esclaves, hommes de boue, quel est votre espoir ? la mort d'un républicain en fait naître un mille.

Veillez, veillez, nos frères de Paris, veillez sur le sort des fondateurs de la liberté ; ce sont des gages qui vous sont confiés et dont vous devez compte à la République entière ; ne pouvant partager avec vous la garde d'un trésor précieux, vos frères des départements vous secondront de tout leur pouvoir et terrasseront tous les malveillans de l'intérieur.

Heureux Geoffroi, brave républicain, que ta blessure est digne d'envie ! tu vivras à jamais dans l'histoire et le cœur de tous les français sera ton Panthéon. Le Bulletin nous apprendra ta guérison et alors nous répéterons ce cri d'allégresse :

Vive la République, vive la Montagne ! »

MERPEAULT (*présid.*), MUTROT (*secrét.*), LAUNAY, JOUIS, LECLERC (*vice-présid.*), LEMASQUERIN.

t

[*Le trib. d'Argentan à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens,

Nous avons appris avec horreur et indignation le nouvel attentat qu'un monstre a voulu commettre envers la représentation nationale dans la personne de Collot d'Herbois et dans la personne de Robespierre. Que la mort frappe sur le champ le scélérat qui a voulu priver la patrie de deux hommes qui la défendent avec tant d'énergie, qui l'ont sauvée avec vous en déjouant toutes les conspirations ; que le nom du monstre assassin soit à jamais en exécration, que son supplice apprenne à tous les traîtres qu'il n'en échappe pas un seul à la vengeance nationale, qu'ils sachent que tous les républicains sont et seront toujours prêts à vous faire un rempart de leurs corps et à exterminer quiconque osera attenter à la représentation nationale. Nous vous félicitons, Législateurs, sur vos travaux, sur votre courage, sur l'auguste décret par lequel vous avez proclamé que le peuple français reconnaissait l'Être Suprême

me et l'immortalité de l'âme. Restez à votre poste, dignes législateurs, affermissiez la République et la vertu qui doit toujours en être la base.

Vive la Convention nationale, Vive le Comité de Salut public. »

Roger LOISON, LAUTOUR DUCHATEL, GUÉRIN, LAINÉ LOMPRÉ.

u

[*La comm. d'Auxerre à la Conv.; 10 prair. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La République triomphe encore une fois de ses lâches et perfides ennemis ; elle a constamment été triomphante depuis que la Montagne a entrepris de sauver la patrie et elle continuera de triompher de toutes les entreprises des despotes et des scélérats qui les servent, jusqu'à leur entière destruction.

Quelle réunion de bassesses et d'atrocités ; Quoi ! parce que vous avez consacré le règne de la vertu et de la raison en reconnaissant l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, ces odieux soutiens de la tyrannie et de la corruption, avaient conjuré la perte des généreux athlètes qui luttent journellement avec tant de gloire et de succès contre leurs vils manœuvres. Croyez en nos présages, Représentans, nous vous protestons que les monstres n'ont réussi par leurs attentats qu'à fortifier le gouvernement républicain qu'ils voudraient faire écrouler ; ils fournissent eux-mêmes la preuve de l'existence de l'Être immuable qui gouverne tout, et de ces vertus morales si nécessaires au bonheur des hommes.

C'est sous l'égide de ces vertus que les intrépides représentants sur lesquels ils ont osé porter une main sacrilège, ont été soustraits à leurs poignards ; la Convention, bravant toujours le fer des assassins n'en deviendra que plus chère au peuple qu'elle représente, et plus redoutable à ses ennemis.

La commune d'Auxerre, dont la fidélité aux vrais principes n'a jamais été altérée, vous félicite sur votre immortel décret et sur la conservation presque miraculeuse de vos dignes collègues.

Nous jurons, Représentans, de vivre ainsi que vous pour servir la patrie et de mourir avec vous, s'il le faut, pour la sauver. »

DUBÉTAIL, RAPIN, SALLET, ROBINET (*maire*), RIGOLET, VOIRIN, VRANNE, LE LIÈVRE, MORILLION [et 17 signatures illisibles].

[*La Sté popul. d'Auxerre à la Conv.*].

« Citoyens représentants,

Encore un nouvel outrage à la représentation nationale ! Encore un nouveau coup dirigé par la faction de l'étranger contre la liberté publique ! C'est peu pour elle d'incendier nos magasins maritimes, de porter le poignard de la séduction dans les phalanges républicaines, de lever l'étendard de l'athéisme dans l'inté-

(1) C 306, pl. 1161, p. 30.

(2) C 305, pl. 1148, p. 26.

(1) C 305, pl. 1148, p. 27 à 29.

rieur de la République, elle est plus atroce encore dans ses moyens, elle met l'assassinat et le poison à l'ordre du jour, et semble dévorer le sang des plus généreux défenseurs de la patrie.

C'est ainsi que Catilina méditait au milieu du carnage, son projet d'usurper la souveraineté du peuple.

C'est ainsi qu'il préparait les complices de sa fureur à satisfaire sa criminelle ambition par la ruine de leur patrie.

Il est donc plus que jamais prouvé que l'étranger qui nous fait une guerre de sang, soudoie les êtres immoraux qui déshonorent encore le sol de la République pour assouvir sa vengeance et outrager la nation française dans ce qu'elle a de plus précieux.

C'est elle qui, après avoir assassiné Lepelletier et Marat, veut encore nous enlever Robespierre et Collot d'Herbois, c'est elle qui dirigeait cette arme parricide, dont le génie de la liberté a détourné les atteintes. Ce génie veille sur les destinées de la France, il protège les jours de ceux qui les tiennent dans leurs mains. Que deviendrait la République si les citoyens vertueux qui depuis la révolution l'ont défendue avec tant d'énergie et de courage dans la tribune du sénat comme dans celle de la société populaire, qui ont mis la probité et la justice à l'ordre du jour, qui ont versé tant de bienfaits dans le sein de l'indigence, qui ont fait disparaître ces fortunes scandaleuses formées par le plus pur sang du peuple, qui ont résisté à tous les orages, qui sont maîtres du fil des conspirations, qui sont appelées par la confiance de toute une nation à consolider sa liberté sur les bases de la morale publique, expiraient sous le poignard des assassins.

Oui ! Robespierre et Collot, votre conservation est un bienfait du ciel, votre existence appartient au peuple, et c'est en son nom qu'un vertueux citoyen a dit à Collot : *Reste là, je te le commande.*

Et toi, Montagne sacrée, contre laquelle viennent se briser sans cesse les efforts des conspirateurs, soutiens cet édifice majestueux qui s'élève sur les ruines de tous les despotismes, et qui sera immortel comme la vertu qui lui sert de base. Continue, au milieu des orages révolutionnaires à rendre le peuple heureux par la sagesse de tes lois, et à prendre de grandes mesures pour réprimer l'audace de ceux qui voudraient encore porter une main profane sur la statue de la liberté.

Moins heureux que Geoffroy, nous n'avons pas paré les coups qu'un monstre voulait porter à Collot d'Herbois, mais si vous avez besoin de nos corps pour vous faire un rempart, parlez, nous sommes prêts à défendre par tous nos moyens la représentation nationale. »

BAUMÉ (présid.), LECONTE aîné (secrét.).

[Les repr. de la commission des dépêches à la Conv., à la Sté popul. d'Auxerre, s.d.]

« Il nous est parvenu, Citoyens, la lettre que vous envoyez à la Convention nationale datée d'Auxerre, le 9 prairial, par laquelle vous la félicitez sur les dangers auxquels ont échappé deux de ses membres, et sur ses décrets des 18 et 23 floréal. Nous en avons fait lecture

aujourd'hui à la Convention qui en a ordonné la mention honorable et l'insertion au Bulletin. S. et F. »

(Les membres de la Commission des Dépêches.)

v

[Le C. révol. de Beauvais à la Conv.; 9 prair. II] (1).

« Nous avons frémi d'indignation, Citoyens représentants en apprenant l'horrible attentat commis sur les fidèles et courageux amis du peuple. Les scélérats, Pitt et Cobourg, voyant qu'ils ne peuvent devenir victorieux par les armes, soudoient leurs partisans pour le devenir par l'assassinat. Eh bien non, ils ne réussiront pas, nous vous l'assurons et nous surveillerons plus que jamais ces monstres soudoyés par eux pour attaquer la représentation nationale. Nous applaudissons à votre décret du 7 de ce mois qui annule les prisonniers anglais et hanovriens. Continuez vos glorieux travaux Citoyens représentants, et nous vous répondons du succès de la République.

Vive la République, vive la Montagne, et périsse les traîtres ! »

BRIENS (présid.), DURAND, MASSON, HECÉDE, HERAUT, LIBERT, LEARA.

w

[Le C. révol. de Bellevue à la Conv.; 6 prair. II] (2).

« Représentans du peuple libre,

L'aristocratie osait encore lever sa tête hideuse et insolente, mais les coups assurés et réfléchis que vous venez de lui porter si à propos l'ont enfin écrasée pour ne s'en relever jamais.

Vous avez, en en donnant l'exemple mis la justice, la vertu et la probité à l'ordre du jour, colonnes inébranlables du gouvernement républicain, le seul qui puisse convenir à un peuple brave et généreux, créé par l'Être Suprême pour les vertus. Législateurs, la République est fondée, elle est impérissable. Vous l'avez cimentée en abattant cette horde scélérate et proscrire, de conspirateurs, de fripons insignes, de modérés et de faux patriotes qui, sous le masque trompeur du crime et de l'hypocrisie bravaient notre gouvernement populaire et voulaient le précipiter dans l'abîme profond pour y rester enchaîné aux tyrans perfides; monstres couronnés, vous êtes expirants et vous ne vous engraissez plus du travail et des dépouilles des malheureux à qui vous arrachiez le pain de la main qui désormais va le manger dans le calme et la tranquillité en bénissant l'immortelle Convention.

Mais, Pères et amis du peuple, vos veilles infatigables assurent par mille décrets salutaires le bonheur des français. Nos cruels ennemis du dehors et du dedans ne cessaient de vous calomnier; nous étions, disaient-ils, des athées, des matérialistes, enfin des êtres sans moralité et sans principes; vous venez d'insti-

(1) C 305, pl. 1148, p. 30.

(2) C 305, pl. 1148, p. 31.